

Je sais quoi faire face à une piqûre d'insecte ou d'arachnide

Le site du Docteur Jean CHEIKEL

Adresse du site : www.docvadis.fr/jean.cheikel



Validé par

le Comité Scientifique Dermatologie - vénérologie

Une piqûre d'insecte (puce, punaise, aoûtat, moustique, taon, tique, abeille, frelon, etc.) ou d'arachnide (araignée, scorpion) se traduit généralement par une lésion rouge et boursouflée. Elle peut être accompagnée de démangeaisons, d'une douleur plus ou moins intense et peut se révéler parfois dangereuse.

Que dois-je faire en cas de piqûre ?

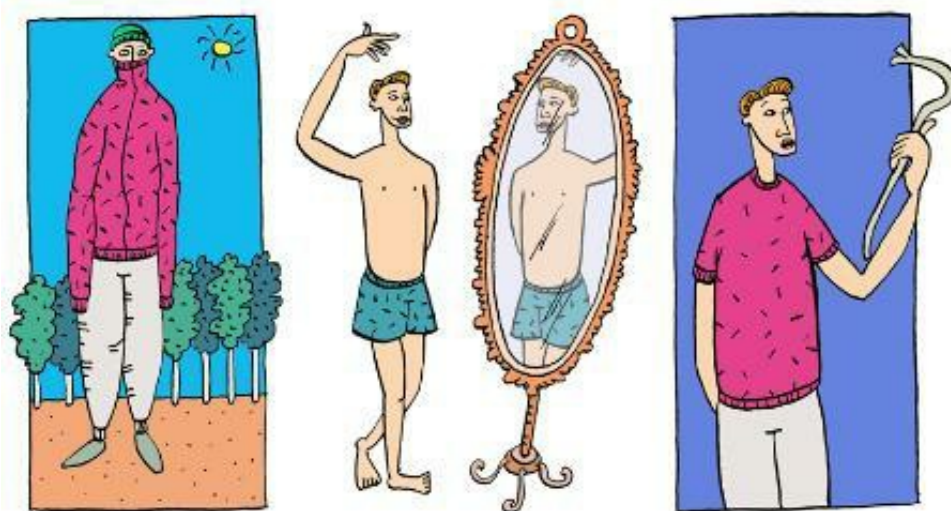
Dans la plupart des cas, les piqûres sont relativement anodines.

Nettoyez à l'eau et au savon ou désinfectez avec un antiseptique. Eventuellement, appliquez une lotion ou une crème pour soulager les démangeaisons et prenez un analgésique pour diminuer la douleur.

S'il s'agit d'une piqûre d'abeille, ôtez le dard en essayant de ne pas presser le sac à venin qui se situe à l'extrémité visible de celui-ci.

S'il s'agit d'une tique, elle peut transmettre des bactéries à l'origine notamment de la maladie de Lyme. Retirez la tique avec une pince spéciale disponible en pharmacie. Tournez lentement, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans tirer, jusqu'à ce que la tique se décroche. N'essayez pas de tuer la tique préalablement avec une source de chaleur ou une substance chimique (éther, alcool, etc.). Appliquez ensuite un antiseptique sur la zone de la morsure.

Trois conseils contre les tiques : sortez couvert, puis après la promenade, examinez vous sous toutes les coutures et si vous avez une tique, ôtez la avec un tire-tique, une sorte de pied de biche mais ... de petite taille !



Trois conseils contre les tiques : sortez couvert, puis après la promenade, examinez vous sous toutes les coutures et si vous avez une tique, ôtez la avec un tire-tique, une sorte de pied de biche mais ... de petite taille !

Quand dois-je consulter ?

Surveillez la lésion. Si elle devient boursouflée, enflammée et douloureuse, cela peut signifier une surinfection. Dans ce cas, une consultation avec votre médecin est nécessaire. Il vous prescrira peut-être un traitement antibiotique local ou un traitement corticoïde local. Des antihistaminiques par voie orale peuvent également soulager les démangeaisons.

Consultez rapidement un médecin si, dans le mois qui suit la piqûre de tique, un anneau se forme autour de la lésion ou si vous ressentez des symptômes comme des maux de tête, une raideur de la nuque, de la fièvre, des douleurs musculaires ou de la fatigue. Si le médecin diagnostique une maladie de Lyme, il vous prescrira des antibiotiques. Plus le traitement est commencé tôt, plus il est efficace.

Une autre maladie bactérienne transmise par les tiques, la fièvre boutonneuse méditerranéenne, peut être suspectée par votre médecin si vous développez une éruption cutanée, sur le tronc et sur les membres, accompagnée de fièvre.

Quand dois-je aller immédiatement aux urgences ou appeler le SAMU (15) ?

Une piqûre, quelle que soit l'espèce d'insecte ou d'araignée en cause et quelle que soit la localisation de la piqûre, est une urgence médicale si vous présentez ou ressentez les symptômes suivants :

- une éruption et des démangeaisons plus ou moins généralisées,

- un gonflement au niveau du visage,
- une sensation de faiblesse,
- une sensation d'étourdissement,
- une sensation d'oppression thoracique,
- une modification de votre rythme cardiaque,
- une toux sèche,
- des nausées,
- des vomissements,
- des céphalées,
- une forte fièvre,
- des convulsions.

Il s'agit alors soit d'un choc anaphylactique qui est une réaction allergique brutale pouvant être mortelle, soit d'une réaction à un venin toxique. Le risque de choc est d'autant plus grand que les piqûres sont nombreuses (50, 100 piqûres en même temps).

Votre prise en charge médicale, en milieu hospitalier, doit être la plus rapide possible.

En outre, une piqûre d'insecte dans la gorge ou sur la langue, susceptible d'empêcher à terme la respiration, nécessite également une intervention urgente. Appelez le Samu (15) ou rejoignez, le plus rapidement possible, les urgences d'un hôpital.

Existe-t-il des mesures de prévention simple pour éviter ces piqûres ?

Si vous présentez des piqûres même anodines et afin d'adapter vos mesures de prévention, renseignez-vous auprès de votre pharmacien pour définir l'espèce d'insecte ou d'araignée responsable de vos piqûres (puces, acariens, punaises de lit, etc.). Précisez-lui sur quelle zone de votre corps vous avez été piqué, le type de lésion, le moment et le lieu (la nuit ou le jour, dans votre lit ou sur une pelouse, etc.) où vous pensez avoir été piqué. Vous pourrez tenter soit d'éliminer ces espèces en utilisant par exemple un insecticide, soit de diminuer le contact avec elles.

Dans les régions où cela est nécessaire, utilisez des répulsifs et des moustiquaires imprégnées d'insecticide.

Portez, notamment en forêt, des vêtements couvrants (chemises à manches longues, pantalons,

chaussures montantes). Inspectez votre corps et votre cuir chevelu après chaque promenade en forêt afin de retirer précocement les tiques.

Un test d'allergie au venin peut vous permettre de confirmer votre sensibilisation. Si celui-ci est positif, votre médecin vous recommandera éventuellement de porter sur vous une seringue d'épinéphrine lorsque vous êtes exposé à un risque de piqûre. Il est également possible de vous faire désensibiliser en étant exposé régulièrement à des petites quantités inoffensives de venin.

Les risques sanitaires liés aux insectes et aux arachnides sont plus ou moins importants selon les régions et selon les pays.

Ainsi, en France, la veuve noire et certains scorpions, qui sont les seules espèces dont le venin est toxique, ne sont pas présents sur l'ensemble du territoire. La veuve noire, elle, ne se rencontre qu'en Corse, en Provence et le long de la façade atlantique tandis que les scorpions sévissent essentiellement dans le Sud de la France. Quand à la maladie de Lyme, ce sont l'Est et le centre du pays qui sont les régions les plus touchées. Vous pouvez, avant tout déplacement en région, vous renseigner sur l'existence de risques réels auprès de votre médecin, de votre pharmacien ou dans les offices de tourisme.

Hors de nos frontières, en zones tropicales et subtropicales, les insectes sont les vecteurs de nombreuses maladies. Les moustiques, par exemple, peuvent transmettre le paludisme, la fièvre jaune, la dengue ou le chikungunya. Votre médecin, des centres de vaccination ou des sites spécialisés vous mettront en garde sur les risques encourus et vous indiqueront quelles mesures de protection sont appropriées.